

sexuelle a permis de gagner le temps nécessaire pour ériger, à côté d'autres obstacles sexuels, la barrière à l'inceste, pour accueillir ces prescriptions morales qui excluent expressément du choix d'objet, en tant que parents par le sang, les personnes aimées de l'enfance. L'observance de cette barrière est avant tout une exigence culturelle de la société, qui doit forcément se défendre pour que la famille ne consume pas des intérêts dont elle a besoin pour l'instauration d'unités sociales supérieures et qui, pour cette raison, agit par tous les moyens pour relâcher chez chaque individu, spécialement chez le jeune homme, ses liens avec sa famille qui, dans l'enfance, étaient seuls déterminants¹.

Mais le choix d'objet est tout d'abord effectué dans la représentation, et la vie sexuée de la jeunesse en cours de maturation n'a guère d'autre espace de jeu que de se répandre en fantaisies, c'est-à-dire en représentations qui ne sont pas destinées à être exécutées². Dans ces

1. La barrière à l'inceste fait vraisemblablement partie des acquis historiques de l'humanité et pourrait, comme d'autres tabous moraux, être déjà fixée chez de nombreux individus par hérédité organique (cf. mon écrit Totem et tabou). Néanmoins l'investigation psychanalytique montre avec quelle intensité l'individu lutte encore durant ces périodes de développement contre la tentation de l'inceste et avec quelle fermeté il la transgresse dans les fantaisies et même dans la réalité. [1915.]

2. Les fantaisies de la période pubertaire se rattachent à la recherche sexuelle infantile abandonnée dans l'enfance, remontent probablement aussi pour une part à la période de latence. Elles peuvent, entièrement ou en grande partie, être tenues inconscientes, se soustraient de ce fait fréquemment à une datation précise. Elles ont une grande significativité pour l'apparition de symptômes variés en fournissant directement les stades préliminaires de ceux-ci, instaurant donc les formes sous lesquelles les composantes libidinales refoulées trouvent leur satisfaction. De la même manière, elles sont les états préliminaires des fantaisies nocturnes qui deviennent conscientes sous forme de rêves. Les rêves ne sont fréquemment rien d'autre que des revivifications de telles fantaisies, sous l'influence de — et par étayage sur — un stimulus du jour laissé en attente par la vie de veille (« restes du jour »). — Parmi les fantaisies sexuelles de la période pubertaire, il en ressort quelques-unes qui se distinguent par leur présence universelle et leur large indépendance à l'égard de l'expérience de vie de l'individu. Telles sont les fantaisies relatives à l'épiement du commerce sexuel parental, à la séduction précoce par des personnes aimées, à la menace de castration, et les fantaisies du ventre maternel qui ont pour contenu un séjour ou même des expériences vécues dans le ventre maternel, et enfin ce que l'on appelle le « roman familial » dans lequel l'adolescent réagit à la différence entre sa position actuelle à l'égard de ses parents et celle qu'il avait dans l'enfance. Les relations étroites existant entre ces fantaisies et le mythe ont été montrées, pour ce

a. Totem und Tabu, *GW*, IX ; *OCF.P.* XI.

b. Cf. *L'interprétation du rêve*, *GW*, II-III, p. 560-562 et 568-570 ; *OCF.P.* IV, p. 609-610 et 616-618.

c. Cf. « Le roman familial des névrosés », *GW*, VII ; *OCF.P.* VIII.

fantaisies resurgissent chez tous les êtres humains les penchants infantiles, désormais renforcés par la pression du somatique, et parmi ceux-ci, avec une fréquence conforme à des lois et à la première place, la motion sexuelle de l'enfant pour les parents, le plus souvent déjà différenciée par l'attraction entre les sexes, motion du fils pour la mère et de la fille pour le père¹. En même temps que le surmontement et le rejet de ces fantaisies nettement incestueuses s'effectue l'une des opérations psychiques les plus significatives, mais aussi les plus douloureuses de la période pubertaire, le détachement d'avec l'autorité des parents, grâce auquel seulement se crée l'opposition, si importante pour le progrès culturel, entre la nouvelle et l'ancienne génération. À chacune des stations du parcours de développement par lequel doivent passer les individus, un certain nombre d'entre eux sont retenus, et c'est ainsi d'ailleurs qu'il y a des personnes qui n'ont jamais surmonté l'autorité des parents et qui ne leur ont pas retiré leur tendresse ou ne l'ont fait que très incomplètement. Ce sont le plus souvent des filles qui, à la grande joie de leurs parents, persistent ainsi bien au-delà de la puberté dans leur amour d'enfant plein et entier, et c'est

129

qui est du dernier exemple, par O. Rank dans son écrit « Le mythe de la naissance du héros » en 1909².

On a raison de dire que le complexe d'Œdipe est le complexe nucléaire des névroses, qu'il constitue la part essentielle du contenu de la névrose. En lui culmine la sexualité infantile qui, par ses post-effets, exerce une influence décisive sur la sexualité de l'adulte. À chaque homme nouvellement venu est assignée la tâche de maîtriser le complexe d'Œdipe ; celui qui y faillit est voué à la névrose. Le progrès du travail psychanalytique a marqué d'un trait de plus en plus accusé cette significativité du complexe d'Œdipe ; sa reconnaissance est devenue le schibboleth³ qui distingue les adeptes de la psychanalyse de ses adversaires. [1920.]

Dans un autre écrit (*Le trauma de la naissance*, 1924⁴), Rank a ramené la liaison à la mère à la préhistoire embryonnaire, indiquant ainsi le fondement biologique du complexe d'Œdipe. S'écartant de ce qui est dit ci-dessus, il fait dériver la barrière à l'inceste de l'impression traumatique de l'angoisse de la naissance. [1924.]

a. Otto Rank, *Der Mythos von der Geburt des Helden*, Leipzig und Wien, F. Deuticke, 1909.

b. Mot hébreu signifiant « épi ». Dans le *Livre des juges* (12, 6), il est rapporté que les gens de Galaad démasquaient ceux d'Ephraïm « en leur demandant de répéter ce mot qu'ils déformaient en *sibboleth*. Ce détail de prononciation servait de signe dénonciateur ». D'où le sens figuré : « épreuve décisive qui fait jauger de la capacité d'une personne ». Alain Rey, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1992.)

c. *Das Trauma der Geburt*, Leipzig-Wien-Zürich, Internationaler Psychoanalytischer Verlag, 1924.

1. Cf. les développements sur l'inévitabilité fatalité dans la fable d'Œdipe. « L'interprétation du rêve » [chap. V, section D], 8^e éd., p. 181 [*OCF.P.* IV, p. 301-305.]